

AVIS N° 172-2025 / DCBR / DG

FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028

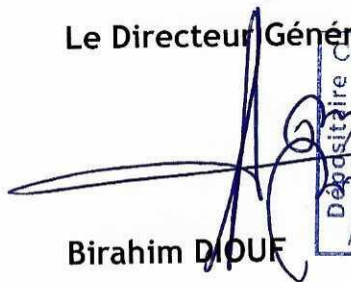
**Païement des intérêts trimestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le **08 septembre 2025**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC TEYLIOM 7 % 2021-2028 » pour un montant global net d'impôt de **1 004 833 863** (un milliard quatre millions huit cent trente-trois mille huit cent soixante-trois FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NSIA Finance, 8-10, Avenue Joseph Anoma 01 BP 1274 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 06 53 ; Fax : +225 27 20 33 90 93 ; Email: operations@nsiabanque.com .

Fait à Abidjan, le 28 août 2025

Le Directeur Général


Birahim DIOUF



SL & D